



# La Ville de Sens

## informe

Sens, le 15 mars 2017

## Communiqué de presse

### Objet : Relais Hironnelle : permanences décentralisées

Dans un souci de proximité avec les habitants des communes adhérentes au Relais Hironnelle, les animatrices de la structure municipale de la ville de Sens accueillent les parents et futurs parents de jeunes enfants, les assistants maternels, les candidats à l'agrément, lors de permanences administratives décentralisées.

Durant ces permanences, de nombreux sujets sont abordés comme la recherche d'un mode d'accueil, d'un assistant maternel, le contrat d'accueil, la déclaration, les informations sur la profession d'assistant maternel...

Les permanences décentralisées se dérouleront sur Saint-Martin-du-Tertre, Gron et Maillot **de 9h à 12h uniquement sur rendez-vous (contacter le relais) -**

<b>Saint-Martin-du-Tertre</b> 6 rue de la place (Mairie)	05/04/2017	03/05/2017	07/06/2017
<b>Gron</b> Rue des courtois (Salle Tournesol, à côté de la salle des fêtes)	12/04/2017	10/05/2017	14/06/2017
<b>Maillot</b> 8 Bis Grande Rue (Mairie)	19/04/2017	17/05/2017	21/06/2017

Des plaquettes d'informations et des plannings sont disponibles auprès des mairies partenaires (Sens, Courtois-sur-Yonne, Saint-Martin-du-Tertre, Paron, Collemiers, Gron, Maillot, Rosoy et Malay-le-Grand ) ou au Relais Hironnelle.

Le Relais Hironnelle  
15 rue St Pierre le vif 89100 Sens  
03.86.95.53.08.  
[relaishironnelle@mairie-sens.fr](mailto:relaishironnelle@mairie-sens.fr)

#### Contact :

Service Communication  
Ville de Sens : 03.86.95.68.19

